

## Compte-rendu de la réunion du comité de rivière - 23 février 2016 -

|                    |  |
|--------------------|--|
| <b>Projet</b>      | Partenariat de cours d'eau Syre  |
| <b>Date, lieu</b>  | HOSTERT, le 23 février 2016  |
| <b>Rapporteurs</b> | Martine Peters, Stephan Müllenborn   |
| <b>Annexes</b>     | <ul style="list-style-type: none"><li>• présentation ppt</li><li>• liste de présence</li><li>• pdf du « guide pratique sur l'utilisation rationnelle de notre eau potable »</li><li>• rapport sur la « situation des vieilles décharges du bassin versant de la Syre »</li><li>• rapport sur la « situation agricole dans le bassin versant Syre »</li></ul> |

Début de la réunion – 19h00

### **ACCUEIL**

M. ARENDT, président du Comité de rivière, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et les remercie de leur présence.

Depuis la dernière réunion du comité de rivière en avril 2015 à Sandweiler, le partenariat de cours d'eau a formulé son avis concernant le **projet de plan de gestion des risques d'inondation** ainsi que celui concernant le **projet de plan de gestion des districts hydrographiques du Rhin et de la Meuse** et son programme de mesures.

## PRÉSENTATION

Lors de cette présentation, les coordinateurs passent en revue deux grands points :

- l'état d'avancement de notre programme d'actions
- le programme de travail 2016

### *L'état d'avancement de notre programme d'actions*

Le programme d'actions renferme 91 actions. Il définit dans dix domaines les objectifs à suivre. Ces domaines sont l'assainissement des eaux usées, l'industrie et le transport, l'agriculture, les collectivités et ménages, les zones protégées, les prélèvements, crues et étiage des cours d'eau, les pollutions historiques et accidentelles, l'hydromorphologie, la protection des espèces et la sensibilisation et l'échange d'information.

Voici en quelques mots l'état d'avancement dans les différents domaines :

- ***assainissement des eaux usées*** – cette thématique renferme 17 actions.

Le SIDEST est maître d'œuvre de 12 actions. M. RIES donne un aperçu de la situation : le bassin d'orage de Biwer est en construction ; les eaux usées de Berg sont raccordées à la station d'épuration de Betzdorf ; les autres projets sont en phase de préparation.

En ce qui concerne l'épuration des eaux usées de la commune de Manternach, M. Mehlen explique que les eaux usées de Manternach sont raccordées par une station de pompage à la station d'épuration de Manternach. En ce qui concerne la station d'épuration de Münschecker, deux solutions restent en discussion – le raccordement à la station de Grevenmacher et la construction d'une nouvelle petite station d'épuration.

- ***industrie et transport*** – cette thématique renferme 4 actions.

M. Müllenborn présente sous ce point la situation des vieilles décharges du bassin versant de la Syre (voir document annexé)

- **agriculture** – cette thématique renferme 14 actions

M. Müllenborn donne un aperçu des mesures concrètes réalisées pour la commune de Niederanven ainsi qu'une description détaillée de la situation agricole dans notre bassin versant (voir document annexé).

M. Mersch trouve qu'il serait intéressant de rajouter à l'analyse de la situation agricole les mesures agro-environnementales appliquées sur ce territoire.

- **collectivités et ménages** – cette thématique renferme 8 actions

Les coordinateurs du projet rappellent aux communes l'importance d'intégrer l'utilisation des eaux pluviales dans leurs PAG.

Afin de responsabiliser les personnes privées, le partenariat de cours d'eau a rédigé un guide pratique pour l'utilisation rationnelle de notre eau potable. Celui-ci, prévu sous le point 43 du programme d'actions, remet en question nos vieilles habitudes et propose des astuces et remèdes pour un usage moins polluant de l'eau. La brochure est destinée aux ménages des communes. Chaque commune disposera d'environ 70 exemplaires de la version papier. (distribution au cours du mois de mars)

Afin de valoriser au mieux cette brochure, les communes présenteront la brochure dans leur bulletin communal. Elle ne sera distribuée qu'aux personnes intéressées (sur demande). La version pdf sera transmise aux communes. La brochure pourra être mise sur les sites Internet des communes. Une version allemande de cette brochure sera éditée au cours de cette année.

- **zones protégées** – cette thématique renferme 6 actions

Le projet de règlement grand-ducal portant création de zones de protection autour des captages d'eau souterraine du Widdebiërg a été présenté en octobre 2015.

M. Ries explique qu'un changement de la loi sur l'eau est nécessaire pour les prochaines zones de protection.

- **prélèvements, crues et étiage** – cette thématique renferme 3 actions

- **pollutions historiques et accidentelles** – cette thématique renferme 2 actions

- **hydromorphologie** – cette thématique renferme 15 actions

- **protection des espèces** – cette thématique renferme 3 actions

- **sensibilisation et échange d'information** – cette thématique renferme 19 actions

L'action 74 consiste à installer des fontaines de distribution d'eau dans les écoles afin de sensibiliser les élèves à l'importance de notre eau potable. Les coordinateurs du projet ont pris contact avec une firme spécialisée. Deux systèmes ont retenu notre attention : un système de location (prix variant entre 17,5 et 35 € mois ; assurance et entretien compris) et un rince-bouche (prix unitaire 475 €).

Mme Peters demande de transmettre ces informations aux responsables communaux. Dans ce contexte, un projet de sensibilisation serait envisageable. Le partenariat de cours d'eau reste disponible pour toute information complémentaire et pourrait mettre en place un programme d'encadrement.

- Dans le cadre de la Journée mondiale de l'eau, le partenariat de cours d'eau propose cette année une activité pour enfants sur le thème « les eaux usées ». Le nouveau dossier pédagogique sera présenté lors de cette journée à la presse et aux enseignants des communes.

Comme l'année précédente, une journée d'échange entre les différents acteurs du secteur de l'eau aura lieu le 22 mars. Ce colloque sera organisé par le partenariat de cours d'eau de l'Alzette.

## Divers

- Le **plan de gestion** de l'Administration de la gestion de l'eau définit la stratégie de développement durable dans le domaine de la gestion et de la protection des eaux en vue d'atteindre le bon état des eaux. Afin d'arriver à répondre à ses objectifs ambitieux, les différents acteurs doivent collaborer. Dans ce but, le partenariat de cours d'eau Syre prévoit une réunion avec l'Administration de la gestion de l'eau afin de coordonner leur travail. Des réunions avec les communes du bassin versant, visant la mise en place de mesures concrètes, seront organisées lors d'une deuxième étape.
- M. Prim souligne que les petites mesures, non reprises dans le plan de gestion de l'Administration de la gestion de l'eau, sont également subsidiabiles à condition que la mesure ait un effet bénéfique sur la qualité du cours d'eau.
- La prochaine réunion du comité de rivière aura lieu le **4 octobre 2016 à Bech**.

## Clôture de la réunion

M ARENDT remercie les participants à la réunion officielle du Comité de rivière du partenariat de cours d'eau et clôture la séance.